

Réf: Dossier N° 060688

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMAN Entreprises »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX LES PERLES, Lot 20, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2021 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , et enregistrés au CEPICI le 01/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAN Entreprises »

Objet : GEOMATIQUE;
GESTION DE
~~TRANSPORT~~;
AGRICULTURE;
DIVERS

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX LES PERLES, Lot 20, Ilot 27

Dirigeant(s) : M ADOUKO AMAN HENRI SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07779 du 06/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38385/GTCA/RC/2021 du 06/12/2021

